



ARRETE
4-2026-009
Alignement individuel BO173

Voie : Voie Communale n°58 (Route des randonneurs)

Localisation : « la Métairie »

Référence cadastrale : BO173

Nom et adresse du demandeur : Mme WINTER, Cabinet THALES, Géomètres experts
17 rue Henri Dunant 33230 COUTRAS

Pour le compte de : SCI KALINKA – Mr Karim GRUGIER
1 chemin Cyprien Audoire 17270 SAINT PIERRE DU PALAIS

Le Maire de la commune de CERCOUX,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des propriétés des personnes publiques,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande d'alignement reçue en mairie le 17 mars 2026,

Vu les lieux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La limite du domaine public est déterminée comme suit :

L'alignement de la parcelle BO173 avec la voie communale n°58 (Route des randonneurs) est déterminé par une polygone passant par les points 36, 74, 81 et 76 tels que représentés sur le plan d'alignement établi le 12/02/2026 par le Cabinet Thales (Dossier 26010) joint en annexe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est délivré sous toute réserve de droit.

ARTICLE 3 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

Mme WINTER, Cabinet THALES, Géomètres experts, 17 rue Henri Dunant 33230 COUTRAS
SCI KALINKA – Mr Karim GRUGIER, 1 chemin Cyprien Audoire, 17270 SAINT PIERRE DU PALAIS

A Cercoux, le 13 avril 2026

Le Maire,

Benoit DANGUY



Délais et voies de recours :

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Également, et conformément aux conditions prévues par la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant.

ANNEXE

Département de la Charente-Maritime

Commune de CERCOUX

La Métairie

Cadastre : Section BO n° 173



Propriété de la SCI KALINKA

Plan d'alignement

Route de la Métairie Route Départementale n°145
arrêté n°

Route des Randonneurs (Voie Communale)
arrêté n°

ARCHIVE : 8414 / DG : 26010

Version :	Echelle : 1/200
Plan établi le : 12/02/2026	Géoréférencement : R.G.F. 93, zone CC46 (classe de précision : 2) Nivellement : Relevé effectué le : 29/01/2026



Aymeric WINTER

Géomètre-Expert,
Ingénieur ESGT
Maître d'œuvre C.R.D.
inscrit au tableau de l'ordre n° 5338

Muriel WINTER

Géomètre-Expert,
Ingénieur ESGT
Agréée en entreprise immobilière
inscritre au tableau de l'ordre n° 5337

